

La scène internationale

*Produit par le Secteur des minéraux
et des métaux de Ressources naturelles Canada.
Téléphone : (613) 947-6580
Courriel : info-smm@rncan.gc.ca*

INTRODUCTION

En 2003, le Secteur des minéraux et des métaux (SMM) a promu à l'échelle internationale le développement durable des minéraux et des métaux par divers moyens, notamment en participant à des foires commerciales, à des missions ministérielles commerciales, à l'élaboration de partenariats stratégiques avec d'autres gouvernements, ainsi qu'à des projets scientifiques et technologiques multilatéraux. Le Canada s'avère toujours un chef de file en matière de politiques sur le développement durable, comme le Dialogue mondial des gouvernements sur les mines/métaux et le développement durable. L'établissement de ce dialogue, qui a gagné en popularité en 2003, avait été annoncé par les deux pays qui le parrainent conjointement, soit le Canada et l'Afrique du Sud, pendant l'automne 2002, lors du Sommet mondial sur le développement durable. Il repose sur les activités régionales du SMM, ainsi que sur sa participation à la Conférence annuelle des ministères des Mines des Amériques (CAMMA) et aux réunions du Groupe d'experts en exploration et en exploitation des ressources minérales et énergétiques (GEMEED) de l'APEC.

MISSIONS INTERNATIONALES DE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET DU COMMERCE

EXPOSIBRAM 2003

Tenu en septembre 2003, EXPOSIBRAM 2003 s'est avéré une excellente occasion de promouvoir le Canada à titre de chef de file mondial dans le secteur des minéraux et des

métaux et de conclure des partenariats qui continueront d'appuyer considérablement le renforcement de l'industrie minière partout dans le monde. Quarante-trois sociétés canadiennes y étaient représentées dans 19 kiosques. EXPOSIBRAM est un salon professionnel conjugué à une conférence internationale. Aucun autre événement du genre ne permet de mieux pénétrer le marché brésilien des minéraux et des métaux. Il est organisé tous les deux ans par l'IBRAM, qui est l'association minière du Brésil (www.ibram.org.br). Durant EXPOSIBRAM, plus de 300 exposants viennent présenter à environ 35 000 visiteurs une vaste gamme de produits et de services destinés à l'industrie minière. En 2003, EXPOSIBRAM a été l'hôte de représentants qui provenaient notamment du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Espagne, de l'Australie, de l'Allemagne et du Chili.

Lors d'EXPOSIBRAM 2003, Ressources naturelles Canada (RNCan) a conclu des partenariats de collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux afin de promouvoir au mieux l'expertise et la technologie de pointe du Canada dans l'industrie minière ainsi que l'engagement du pays en matière de développement durable dans ses industries des ressources naturelles. RNCan a conclu un partenariat avec l'ambassade du Canada au Brésil (bureau commercial du Canada à Belo Horizonte et consulat général du Canada à Rio de Janeiro), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), l'Association canadienne des exportateurs d'équipements et services miniers, Exportation et développement Canada, la Corporation commerciale canadienne, le gouvernement de l'Ontario et celui du Québec. RNCan a été épaulé financièrement par le MAECI, dans le cadre du programme d'image de marque du Canada d'Équipe Canada inc. afin de promouvoir le Canada pendant EXPOSIBRAM 2003.

Une visite d'installations industrielles a eu lieu avant le salon professionnel, tandis que les particularités du marché brésilien ont été présentées au cours d'une réunion d'affaires tenue à l'heure du petit déjeuner. Lors d'une réception, plus de 200 représentants de sociétés canadiennes et brésiliennes ont pu se rencontrer pour discuter d'occasions d'affaires. En outre, deux agents de la Gendarmerie royale

du Canada (GRC) ont assisté à toutes les activités du salon professionnel afin de promouvoir l'image du Canada et de renforcer les liens entre la GRC et la police militaire du Brésil.

Personne-ressource : Patrick Morel-à-l'Huissier

Tél. : (613) 992-3258

Courriel : pmorelal@rncan.gc.ca

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Dialogue mondial des gouvernements sur l'exploitation minière/les métaux et le développement durable

Le gouvernement du Canada et celui de l'Afrique du Sud, de concert avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, ont organisé la première réunion préparatoire du Dialogue mondial des gouvernements sur les mines/métaux et le développement durable. Celle-ci a eu lieu du 1^{er} au 3 octobre 2003, à Genève, en Suisse. Cet événement a réuni quelque 65 délégués provenant de 36 pays de même que des observateurs de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de l'Organisation internationale du travail et de la Banque mondiale, afin que ceux-ci abordent les questions clés rattachées au lancement du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable, à titre de partenariat du type 2, dans le cadre du Sommet mondial sur le développement durable. La réunion préparatoire a été coprésidée par le Canadien Richard Ballhorn et le Sud-Africain Nchakha Moloji.

Les délégués se sont entendus sur la création d'un Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable et, à cette fin, ils ont ébauché un mandat et des règles de procédure. Ce forum visera donc à promouvoir une plus grande contribution de l'industrie de l'exploitation minière, des minéraux et des métaux au développement durable et réunira des représentants de gouvernements nationaux rattachés à cette industrie. Il sera lancé lorsqu'au moins 25 pays y auront confirmé leur adhésion.

Les discussions sur l'élaboration d'un plan de travail provisoire ont mené à l'établissement d'au moins six sujets que les délégués devront examiner et élaborer :

- l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, y compris des questions non officielles liées à ce secteur;
- les enjeux liés à l'héritage du passé, y compris la restauration et la surveillance des mines et des sites miniers orphelins et abandonnés;
- les questions de gouvernance, les régimes d'exploitation minière et le climat d'investissement, y compris l'établissement d'un cadre juridique d'exploitation minière et de développement minier bien articulé;
- les enjeux liés aux peuples et aux communautés autochtones;
- la planification de l'exploitation durable, y compris les plans pour l'après-fermeture, la valeur ajoutée, l'intendance des produits et le recyclage;
- les changements climatiques et l'exploitation minière.

Les prochaines étapes

Les participants se sont entendus pour se réunir à nouveau en 2004 afin de conclure la production de leurs documents cadres et de leur programme de travail.

Personne-ressource : André Bourassa

Tél. : (613) 992-3834

Courriel : abourass@rncan.gc.ca

PARTENARIATS RÉGIONAUX

Conférence des ministères des Mines des Amériques (CAMMA)

En mars 2003, le Secteur des minéraux et des métaux (SMM) a participé à la réunion préparatoire de la septième édition de la CAMMA, à Santo Domingo, en République dominicaine. La déléguée du SMM agit à titre de conseillère auprès des membres du secrétariat exécutif de la CAMMA, qui est présentement dirigé par le secrétaire d'État à l'Industrie et au Commerce de la République dominicaine. Cette réunion préparatoire visait à discuter de la septième édition de la CAMMA et à en préparer la tenue. Cette édition de la CAMMA devait avoir lieu en octobre 2003, à Quito, en Équateur, mais elle a été ultérieurement reportée à juillet 2004. Les participants à la réunion préparatoire ont révisé le mandat, ébauché un plan de communication dont ils discuteront davantage plus tard, soumis des thèmes et établi un programme provisoire pour la septième édition de la CAMMA, et évalué les progrès des cinq groupes de travail, ceux-ci portant sur l'exploitation minière à petite échelle, les enjeux internationaux, l'accès aux marchés, le développement durable et l'interaction entre l'activité minière et les collectivités.

En marge de cette réunion préparatoire s'est tenu, à Santo Domingo, un atelier d'une journée sur l'exploitation minière à petite échelle qui était destiné aux pays participants à la CAMMA, à des organismes internationaux clés, à des organisations non gouvernementales (ONG) et à divers organismes nationaux établis sur le continent américain, dans les Caraïbes ou ailleurs dans le monde. Les participants ont discuté de recherche, de projets en cours et de l'ampleur des fonds alloués par des donateurs à de futurs programmes de travail. Au terme de leurs discussions, ils ont conclu que les gouvernements et d'autres entités devraient faire preuve d'une plus grande collaboration et d'une meilleure gestion des ressources existantes. Les gouvernements membres de la CAMMA ont convenu que

le groupe de travail sur l'exploitation minière à petite échelle, dirigé par la Jamaïque, devrait recueillir les commentaires des personnes présentes à l'atelier afin d'élaborer une stratégie visant à tisser des liens de travail plus étroits entre les organismes participants. Parmi les questions à aborder, mentionnons la santé et la sécurité des mineurs, les répercussions environnementales, les coopérations d'exploitation minière à petite échelle, l'éducation et la formation ainsi que l'aide financière.

Un autre atelier d'une journée a eu lieu en périphérie de la réunion préparatoire, celui-ci sur l'accès aux marchés des minéraux et des métaux. Il visait à évaluer les répercussions potentielles et les possibilités de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et d'un secteur minier intégré à l'échelle régionale. Le groupe de travail sur l'accès aux marchés de la CAMMA, qui était présidé par le Chili et qui comprenait des délégués du Brésil, du Canada et des États-Unis, a présenté les résultats d'une enquête menée auprès des pays membres de la CAMMA afin de relever les obstacles, tarifaires ou non, qui nuisent au commerce dans les régions et entre celles-ci. Une proposition du groupe de travail a été acceptée par les membres de la CAMMA et sera mise en oeuvre en 2004. Elle vise notamment l'établissement d'une base de données sur ces obstacles (tarifaires ou autres) d'après les résultats de l'enquête, l'élaboration d'un cadre conceptuel pour le commerce des minéraux et des métaux, la communication de ces renseignements au groupe de travail sur l'accès aux marchés de la ZLEA et une collaboration lorsque cela est possible.

Enfin, le SMM a contribué à l'organisation d'une rencontre entre des membres de la CAMMA, Peter Van der Veen, un représentant de la Banque mondiale, et Emil Salim (Ph.D.), qui a été chargé par la Banque mondiale d'effectuer une revue des industries extractives. Cette rencontre avait pour objet de permettre aux membres de la CAMMA de communiquer directement leurs préoccupations quant au processus entourant cette revue et de montrer comment les minéraux et les métaux sont exploités dans leurs pays respectifs dans une optique de développement durable. Le SMM a collaboré étroitement avec le secrétariat exécutif de la CAMMA, soit la République dominicaine, et la commission chilienne du cuivre (COCHILCO) afin de s'assurer que les messages diffusés au nom de la CAMMA et que les propositions des divers gouvernements soient transmis à Emil Salim et aux directeurs régionaux de la Banque mondiale et qu'ils soient affichés sur le site Web consacré à la revue des industries extractives.

Personne-ressource : Kim Stirling
Tél. : (613) 992-4403
Courriel : kstirlin@rncan.gc.ca

Exploitation des minéraux et des métaux dans la région de l'APEC

La région de l'APEC compte non seulement d'importants pays producteurs de minéraux et de métaux, mais également de grands utilisateurs de produits à base de minéraux et de métaux. Nombre d'États sont donc directement concernés par la rentabilité à long terme de l'industrie des minéraux et des métaux. Le Groupe d'experts en exploration et en exploitation des ressources minérales et énergétiques (GEMEED), qui fait partie du Groupe de travail sur l'énergie de l'APEC, a été formé en 1995. Jusqu'ici, il constituait l'unique forum qui permettait aux gouvernements d'aborder des questions relatives à l'exploitation des minéraux et des métaux dans la région de l'APEC.

GEMEED

En octobre 2003, le département des mines du ministère des Affaires économiques de Taïwan a présidé la huitième assemblée plénière du GEMEED ainsi qu'un atelier sur la coopération en matière d'environnement (ECOW 2003) qui visait à donner une nouvelle image à l'activité minière.

Cette assemblée plénière du GEMEED a permis :

- l'évaluation de la progression des activités de la phase 2, dans le cadre d'une analyse des facteurs de la demande de minéraux et de métaux (surtout le cuivre, le zinc, le plomb, le nickel et le fer) dirigée par le Chili;
- l'examen d'un atelier sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'industrie minière dans la région de l'APEC qui sera offert en 2004 par le Chili;
- la conclusion d'une entente sur la tenue, au Chili en 2004, d'une réunion des ministres des Mines des pays membres de l'APEC;
- l'étude de façons d'établir des synergies entre le GEMEED et une nouvelle initiative, soit le Dialogue sur les métaux non ferreux (voir ci-après).

Lors de l'atelier ECOW 2003, les trois thèmes suivants relatifs à l'attribution d'une nouvelle image à l'activité minière ont été abordés :

- la restauration et la remise en état des sites après la fermeture des mines;
- la technologie, la réglementation et la gestion rattachées à l'utilisation des terres dans les sites miniers;
- la réutilisation des déchets de l'industrie minière.

En ce qui concerne l'utilisation des terres dans les sites miniers, George « Rock » Pring (Ph.D.) a fait une présentation sur la réglementation environnementale visant l'exploitation à ciel ouvert des minéraux non combustibles. Cette présentation, qui est la quatrième d'une série amorcée en 1999, s'inscrit dans un projet du Japon concernant les tendances de la législation environnementale internationale.

Dialogue sur les métaux non ferreux

Au début de 2003, la Russie a proposé l'établissement d'un Dialogue sur les métaux non ferreux qui réunirait des représentants des secteurs public et privé afin qu'ils discutent de questions communes. Dans le cadre de ce processus, la Russie a été l'hôte d'un colloque tenu à Bratsk en août 2003. En octobre de la même année, les ministres de l'Économie des pays membres de l'APEC ont appuyé l'établissement de ce dialogue, qui relèvera du Comité du commerce et de l'investissement de l'APEC.

La Russie a proposé que ce dialogue ait pour mission d'ensemble de promouvoir la coopération et l'interaction en matière de réglementation du commerce pour faciliter celui des métaux non ferreux et favoriser la compétitivité et le développement durable dans le secteur industriel de la région de l'Asie-Pacifique. Un groupe directeur formé des économies de l'APEC intéressées sera créé afin de mettre la touche finale au mandat du Dialogue sur les métaux non ferreux et de donner un thème à sa première réunion, qui devrait avoir lieu à la fin de 2004.

Personne-ressource : Martin Walters

Tél. : (613) 996-4110

Courriel : mwalters@rncan.gc.ca

PARTENARIATS BILATÉRAUX

Rencontres entre le Canada et l'Inde

À Toronto en mars 2003, un représentant du SMM a rencontré le secrétaire des Mines de l'Inde, A. K. Kundra (Ph.D.), afin d'amorcer un dialogue avec le ministère des Mines de ce pays et de promouvoir le développement commercial dans le secteur minier. Pendant cette rencontre, RNCan s'est engagé à aider l'Inde à élaborer une stratégie qui assurera la participation de ce pays au congrès de l'ACPE de 2004 et à un forum ou un colloque tenu conjointement avec le Canada durant ce congrès. RNCan a également accepté de renseigner et de conseiller l'Inde sur les sociétés canadiennes d'exploration minière.

Toujours en mars 2003, le SMM a aidé le Conseil de commerce Canada-Inde (CCCI) et le consul général de l'Inde à Toronto à organiser un colloque sur l'investissement. Le CCCI s'est montré très intéressé par les initiatives d'investissement de l'Inde au Canada. Ce colloque a reçu dix représentants de sociétés canadiennes actives dans l'industrie minière, principalement dans le secteur de la technologie. A. K. Kundra (Ph.D.) a fait une présentation sur la plus récente réglementation minière élaborée par le ministère des Mines de l'Inde. Les participants se sont dans l'ensemble intéressés à l'augmentation croissante en Inde de la demande de techniques d'exploration pour l'industrie

des minéraux et des métaux, mais ils ont également exprimé des préoccupations face à l'appareil bureaucratique indien.

Personne-ressource : Jai Mathu

Tél. : (613) 947-0130

Courriel : jmathu@rncan.gc.ca

Visite du ministre Dhaliwal en Russie et Groupe de travail Canada-Russie sur l'industrie minière

En 2003, le point saillant de la coopération entre le Canada et la Russie dans le domaine des ressources naturelles fut la visite du ministre des Ressources naturelles du Canada, Herb Dhaliwal, à Moscou et à Saint-Pétersbourg en septembre. Pour ce qui concerne le secteur minier, il a rencontré des ministres et des hauts fonctionnaires russes et des cadres de sociétés minières russes, il a prononcé un discours devant l'Association des entreprises canadiennes en Russie (AECR) et il a visité le réputé Institut d'État des mines de Saint-Pétersbourg.

À Moscou, le ministre Dhaliwal a rencontré Alexei Gordeyev, vice-premier ministre, ministre de l'Agriculture et coprésident de la Commission économique intergouvernementale Canada-Russie, ainsi que Vitaly Artukhov, ministre des Ressources naturelles, et Alexander Belyakov, président du comité des ressources naturelles de la Douma. Ils ont notamment discuté du régime de certification des diamants prévu par le Processus de Kimberley, des règlements s'appliquant aux investissements étrangers dans l'industrie minière russe, des possibilités qui s'offrent aux investisseurs russes au Canada et du Protocole de Kyoto. Dans son discours devant l'AECR, le ministre Dhaliwal a mis l'accent sur les liens économiques étroits qui existent entre le Canada et la Russie, sur l'importance pour la Russie de s'ouvrir davantage aux investissements étrangers et sur la nécessité que les secteurs privé et public russes tiennent tous deux compte des principes du développement durable dans la gestion des ressources naturelles de la Russie. Pendant son séjour à Moscou, le ministre Dhaliwal a également rencontré des cadres supérieurs de Norilsk Nickel et du producteur de diamants ALROSA. Ils ont surtout discuté des projets d'investissement de ces sociétés à l'étranger et particulièrement au Canada ainsi que de leur approvisionnement en produits et en services auprès de fournisseurs canadiens.

Pendant sa visite à Saint-Pétersbourg, le ministre Dhaliwal a pris la parole lors de la conférence internationale sur le recyclage des métaux, à l'Institut d'État des mines. Il a visité cet établissement d'enseignement réputé et rencontré Piotr Sadovnik, sous-ministre des Ressources naturelles, de même que Vladimir Karastin, sous-ministre du Développement économique et du Commerce. Lors d'un dîner

présidé par Vladimir Litvinenko, recteur de l'Institut d'État des mines, le ministre Dhaliwal a rencontré d'autres importants représentants russes, y compris des délégués de l'institut russe de recherche géologique A. P. Karpinsky (VSEGEI) et de l'institut russe de recherche sur la géologie et les ressources minérales océaniques du monde (VNIOceangeologia).

Par ailleurs, en matière de coopération entre le Canada et la Russie dans l'industrie minière, mentionnons que le Groupe de travail sur l'industrie minière de la Commission économique intergouvernementale Canada-Russie a poursuivi sa promotion des investissements bilatéraux en tenant un colloque à Toronto, en mars 2003, en parallèle avec le congrès de l'ACPE. Pendant ce colloque et une réunion connexe du Groupe de travail, la délégation russe a présenté le nouveau coprésident du Groupe de travail, soit Boris Mikhailov, du ministère des Ressources naturelles de la Russie. Comme il a été mentionné dans des présentations destinées aux participants au colloque et aux membres du Groupe de travail, Boris Mikhailov sera principalement chargé d'accroître davantage la participation de l'industrie minière russe aux activités du Groupe de travail. Tout comme les événements organisés précédemment par le Groupe de travail, ce colloque était axé sur les questions d'investissement, mais il a également permis à des universités russes et canadiennes effectuant de la recherche sur l'exploitation minière de discuter de domaines dans lesquels elles pourraient coopérer.

Personne-ressource : Louis Arseneau

Tél. : (613) 995-0959

Courriel : larsenea@rncan.gc.ca

PARTENARIATS EN SCIENCES ET EN TECHNOLOGIE

Alliance mondiale de recherche minière

En juin 2002, les responsables des laboratoires de recherche minière des gouvernements du Canada, de l'Australie, de l'Afrique du Sud et des États-Unis ont créé l'Alliance mondiale de recherche minière (AMRM). Les partenaires de l'AMRM sont les suivants :

- les **Laboratoires des mines et des sciences minérales de CANMET (LMSM-CANMET)**, qui soutiennent depuis près de 100 ans les industries canadiennes et mondiales de l'exploitation minière et du traitement des minéraux. Leurs employés sont surtout reconnus pour leurs connaissances approfondies de la technologie liée au génie minier, à la minéralogie avancée et aux sciences de l'environnement touchant l'exploitation minière. En outre, les LMSM-CANMET, qui sont certifiés ISO 9001-2001, bénéficient des compétences des spécialistes de la Commission géologique du Canada et de la Direction de la politique des minéraux et des métaux de RNCan.
- le **CSIR Mining Technology (Miningtek)**, qui possède des installations à Johannesburg et à Pretoria, en Afrique du Sud. Il est reconnu pour le savoir-faire de ses employés en génie minier et en recherche technique de pointe. Il offre à l'industrie minière sud-africaine une vaste gamme de services techniques allant de la conception de plans de mines et de la planification de l'exploitation de mines jusqu'à la gestion des ressources minérales, en passant par la formation des travailleurs des mines en matière de sécurité et par la mise en oeuvre de programmes de lutte contre les MTS, le VIH et le SIDA.
- la **division de l'exploration et de l'exploitation minière de la Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (CSIRO)**, qui possède des laboratoires à Perth, à Melbourne, à Sydney et à Brisbane, en Australie, et dont les scientifiques et les techniciens sont reconnus pour leurs travaux de recherche et leur expertise dans les domaines de l'exploration minérale géophysique, de la technologie de pointe conçue pour la cartographie minérale, de la gestion des bases de données sur les minéraux et de la géochimie. De plus, les chercheurs de la CSIRO travaillent très activement dans les secteurs des techniques minières de pointe, y compris l'automatisation. Enfin, la division des terres et des eaux de la CSIRO est spécialisée dans la restauration de milieux contaminés ainsi que dans la gestion des bassins hydrographiques, des eaux souterraines et de l'utilisation des terres agricoles.
- les **laboratoires de recherche sur la sécurité dans les mines du National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH)**, lesquels font partie des centres de contrôle des maladies des États-Unis. Le NIOSH possède des laboratoires de recherche sur la sécurité dans les mines à Pittsburgh, en Pennsylvanie, et à Spokane, dans l'État de Washington. Cet institut a pour mandat d'investir dans de la recherche qui améliorera la santé et la sécurité des travailleurs des mines. Certains chercheurs du NIOSH sont donc spécialisés dans le contrôle des pressions du terrain, l'affaissement de surface, la sécurité et les maladies professionnelles dans les mines.

Plusieurs facteurs ont contribué à la création de l'AMRM. L'industrie minière se mondialise de plus en plus, ce dont témoigne le nombre croissant de sociétés minières contrôlées par de grandes multinationales. Grâce à l'expérience mondiale et aux compétences de ses membres, l'AMRM est en mesure d'offrir des services à l'industrie minière mondiale et de susciter, du même coup, l'intérêt des pays partenaires. L'industrie minière doit relever des défis techniques qui s'en vont grandissants en raison de l'exploitation de mines plus profondes, de corps minéralisés moins riches et de gisements situés dans des régions éloignées; d'un contrôle gouvernemental sans cesse plus sévère;

de normes environnementales toujours plus strictes; de l'attention à accorder aux retombées sociales des projets miniers. De plus, des contraintes économiques et la fusion de sociétés restreignent considérablement la capacité de R-D interne de l'industrie, sans compter que le nombre d'étudiants en génie minier est à la baisse, ce qui nuit à la recherche universitaire. Toutefois, l'AMRM compte les quatre grands organismes de R-D susmentionnés, ce qui favorise énormément la recherche à l'échelle mondiale.

L'AMRM permet à ses partenaires de collaborer et de réduire ainsi leurs dépenses respectives afin d'obtenir des investissements du secteur privé. Les partenaires peuvent concentrer leurs travaux dans leurs domaines de spécialité et se consulter dans les autres domaines. En tant que coentreprise sans but lucratif non incorporée, l'AMRM ne peut récupérer que les coûts entiers de ses travaux de recherche. Son conseil d'administration, qui est composé des directeurs des quatre organismes partenaires, est présidé par un représentant du Canada jusqu'au 30 juin 2005.

Personne-ressource : Tom Hynes

Tél. : (613) 995-4776

Courriel : thynes@rncan.gc.ca

Projet de développement des capacités de gestion environnementale de Guyana (GENCAPD)

Le GENCAPD vise le développement d'une expertise environnementale dans plusieurs organismes clés de l'industrie minière de Guyana ainsi que la mise en place d'un cadre de réglementation axé sur la promotion de la mise en valeur durable des ressources minérales de ce pays.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a prolongé jusqu'en 2005 ce projet lancé en 1998 afin de s'assurer que l'industrie contribue activement à l'application de la réglementation environnementale touchant l'exploitation minière. L'industrie a demandé au gouvernement de Guyana de s'impliquer plus directement en envoyant sur les sites miniers, c'est-à-dire dans la jungle, des représentants de ses organismes clés rattachés au secteur minier, comme la commission de la géologie et des mines de Guyana, l'agence de protection environnementale, l'université de Guyana et le ministère de la Santé. En 2003, le GENCAPD était axé sur la gestion des résidus de projets pilotes et sur la viabilité des projets.

La plupart, sinon la totalité, des petites mines d'or alluvionnaire et de diamants de l'Amazone sont des entreprises de subsistance. Leurs exploitants, qui manquent de capitaux et dont les revenus n'assurent que leur survie, ne se préoccupent que rarement des répercussions environnementales de leur activité.

Puisque dans ces mines, l'extraction s'effectue par abatage hydraulique avec l'eau de ruisseaux et de rivières, les résidus s'écoulent vers l'aval et empêchent les habitants des environs d'utiliser l'eau à des fins ménagères. Le gouvernement de Guyana effectue régulièrement des inspections environnementales et ferme les mines qui n'ont pas de système adéquat de gestion des résidus. Toutefois, faute d'infrastructures leur permettant d'atteindre les mines situées dans la jungle, les inspecteurs n'appliquent généralement la réglementation environnementale qu'après la formulation de plaintes par les collectivités.

Le GENCAPD a facilité la construction de bassins de sédimentation et de recyclage de l'eau. Les mineurs qui habitent avec leurs familles aux alentours des mines sont les plus désireux d'un environnement sain, mais les mineurs ambulants emboîtent progressivement le pas.

À White Hole, Mahdia, l'aménagement d'un bassin de recyclage par un exploitant minier a rendu l'eau d'un des deux ruisseaux du village propre à un usage ménager et permet, en plus, de poursuivre les travaux d'extraction même pendant la saison sèche, grâce à l'eau recyclée. Voilà comment accroître ses revenus tout en nettoyant l'environnement.

L'université de Guyana donne maintenant la formation qui était initialement assurée dans le cadre du GENCAPD. En outre, elle a lancé un programme d'études supérieures en science de l'environnement et transformé son certificat en géologie en un diplôme de baccalauréat. Cet établissement a reçu de l'aide dans le cadre du GENCAPD, par l'entremise de Ramesh Chandra, de l'Université du Nouveau-Brunswick. En 2003, sept étudiants guyaniens ont été reçus au programme de géologie de l'université de Guyana.

Personne-ressource : Richard Couture

Tél. : (613) 995-3097

Courriel : ricoutur@rncan.gc.ca

Projet de restauration de sites miniers au Brésil (1998-2004)

Le projet de restauration de sites miniers du Fonds de transfert de technologie Canada-Brésil (1998-2004) est un partenariat entre le Centro de Tecnologia Mineral (CETEM) [centre de la technologie minérale du Brésil] et les Laboratoires des mines et des sciences minérales du Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (LMSM-CANMET) de RNCAN qui s'avère très profitable. Il est financé par l'ACDI, CANMET et le CETEM et reçoit un soutien de l'Agência Brasileira de Cooperação (ABC) [agence de coopération du Brésil].

Ce projet vise le transfert au gouvernement et à l'industrie du Brésil de connaissances spécialisées en gestion environnementale minière, afin d'améliorer les capacités

techniques du pays et d'appuyer la mise en oeuvre d'excellentes pratiques de restauration des sites miniers dans plusieurs secteurs de l'industrie minière au Brésil. En outre, il sensibilise à la nécessité de planifier la restauration des sites miniers, renforce les liens entre les secteurs public et privé du Canada et du Brésil, et favorise une approche multilatérale dans l'industrie brésilienne des minéraux.

Des études et des projets de restauration sont réalisés en collaboration avec des experts des LMSM-CANMET et de diverses firmes d'experts-conseils canadiennes. Les activités ont consisté notamment en des ateliers de formation et des visites techniques au Canada et au Brésil. Le projet a également permis au CETEM de s'affirmer comme centre d'excellence en technologie minérale au Brésil et, du même coup, de lancer un nouveau programme de restauration de sites miniers. Depuis, le CETEM a acquis une bonne réputation dans le domaine en tant qu'établissement technique.

Lors d'un colloque tenu en décembre 2003 à Florianopolis, au Brésil, on a présenté les résultats du projet, mentionné les nombreuses initiatives et améliorations que l'industrie brésilienne a pu mettre en oeuvre grâce à lui et donné la possibilité à tous les participants, y compris l'industrie canadienne, d'établir des liens et de profiter d'occasions d'affaires. Les résultats du projet ont aussi incité l'industrie minière brésilienne à envisager la tenue périodique d'un colloque sur la restauration des sites miniers afin d'accroître la mise en commun de l'expérience et la diffusion de la technologie au sein du secteur minier brésilien.

Le CETEM et l'industrie minière brésilienne en général ont bénéficié du projet, et tout laisse croire qu'ils continueront d'en tirer profit dans l'avenir prévisible. L'IBRAM et d'autres établissements industriels ont reconnu ses bienfaits et ses retombées dans le secteur brésilien des minéraux. Un comité multilatéral a été mis sur pied aux fins de la restauration des sites miniers du champ carbonifère Santa Catarina. Le CETEM a entrepris d'autres initiatives de restauration de sites miniers avec les partenaires rencontrés dans le cadre du projet, et on prévoit que CANMET jouera un rôle dans certaines de ces initiatives. De plus, l'industrie envisage d'élaborer et met en oeuvre un certain nombre d'initiatives liées au drainage minier acide et à la planification de la restauration des sites miniers.

Personne-ressource : Brenda Dixon

Tél. : (604) 896-0176

Courriel : bdixon@rncan.gc.ca

Gestion environnementale dans le secteur minier de la Bolivie : projet trilatéral du Canada, du Brésil et de la Bolivie

CANMET, le CETEM (Brésil) et la Bolivie travaillent de concert à l'élaboration d'un projet. En 2003, l'ACDI a financé une étude de faisabilité portant sur celui-ci afin d'en évaluer et d'en établir complètement le concept. Ce projet trilatéral aurait pour objet d'accroître davantage la capacité mise en place grâce au projet de restauration de sites miniers du Fonds de transfert de technologie Canada-Brésil et de lancer un projet connexe en Bolivie. Il viserait les activités et les pratiques minières de l'Est de la Bolivie et serait axé sur les basses terres et les régions tropicales des bassins hydrographiques chevauchant la frontière du Brésil et de la Bolivie. Les bienfaits d'une amélioration des pratiques minières dans la partie brésilienne des bassins hydrographiques pourraient toutefois être neutralisés par les techniques minières employées en amont, dans un pays voisin. Il faudra donc faire appel à des approches coordonnées et cohérentes. Ce projet multilatéral appuierait d'autres initiatives internationales en cours qui portent sur l'exploitation minière dans les Andes et sur l'environnement. Si la conjoncture se prête à la mise en oeuvre d'un projet complet, il est probable que ce dernier sera lancé en 2005 ou en 2006.

Personne-ressource : Brenda Dixon

Tél. : (604) 896-0176

Courriel : bdixon@rncan.gc.ca

Projet de gestion environnementale dans le secteur minier de la Zambie

Ce projet comportait deux grands volets : formation technique sur les aspects environnementaux de l'exploitation minière en Zambie; questions opérationnelles rattachées à l'établissement d'un ministère de la sécurité dans les mines (MSM) plus pertinent et efficace quant à la réglementation de la santé, de la sécurité et de l'environnement dans le secteur minier de la Zambie.

En 2002 et en 2003, des problèmes d'affectation et de maintien d'un personnel qualifié en matière environnementale au MSM de la Zambie ont entraîné l'annulation ou le report d'activités de formation dans le domaine environnemental. On s'est plutôt penché sur les problèmes opérationnels du MSM, en réalisant une évaluation complète de ses ressources et de ses revenus afin de recommander des activités cadres appropriées, des modèles d'organisation qui en accroîtront l'efficacité et la pertinence, de même que des mécanismes de financement. Cette évaluation s'est terminée en octobre 2002 et a été présentée au ministre des Mines et au Cabinet du gouvernement de la Zambie en février 2003. Le Cabinet a ébauché un mémoire recommandant la simplification du processus de changement, tandis que le ministre des Mines

a renseigné le président de la Zambie sur l'amélioration du MSM. Bien qu'aucun document officiel n'ait été soumis, on a récemment signalé que le président de la Zambie a convenu que le MSM devrait consister en une agence semi-autonome dirigée par un conseil d'administration, conformément aux recommandations issues de l'évaluation complète de ses ressources et de ses revenus.

Par suite des entrevues menées dans le cadre de cette évaluation, l'industrie minière du pays a signalé le besoin de lancer des initiatives de formation plus complémentaires parmi les intervenants du secteur minier, y compris les organismes de réglementation, et elle a proposé aux responsables du projet la création d'une fiducie pour la formation dans le secteur minier de la Zambie (ZAMSET : Zambia Mining Sector Education Trust). Malheureusement, la plupart des activités du projet ont été suspendues par l'ACDI en juin 2003, en attendant la réalisation d'un examen de l'ensemble des priorités pour la Zambie en matière de programmes. Cependant, l'ACDI a accepté de financer une étude de faisabilité sur la ZAMSET. Des experts-conseils canadiens et zambiens ont mené cette étude en septembre 2003 et, depuis, la chambre des mines et le ministère de l'Éducation technique et de la Formation professionnelle en entrepreneurship de la Zambie ont donné leur aval à la ZAMSET, qui est présentement administrée par la chambre des mines de la Zambie, quatre sociétés minières et deux organismes de réglementation. Cette fiducie a pour objet de faciliter et de coordonner l'apprentissage de meilleures pratiques permettant d'améliorer les compétences de travail rattachées à la productivité, à l'efficacité, à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement dans le secteur minier. La ZAMSET est donc conforme à la stratégie de recours à une approche sectorielle dans le domaine de la formation qu'a récemment adoptée le gouvernement de la Zambie. Cette initiative a entièrement été élaborée par un groupe de travail zambien qui poursuit la planification conceptuelle et industrielle d'activités de formation concertées. Des programmes coopératifs de formation sur l'aérage et les activités de sauvetage dans les mines ont déjà été lancés et d'autres programmes sont en cours d'élaboration.

Personne-ressource : Bryan Tisch

Tél. : (613) 943-8746

Courriel : btisch@rncan.gc.ca

Initiative sur l'analyse du cycle de vie du PNUE et de la SETAC

L'analyse du cycle de vie (ACV) permet d'évaluer les répercussions environnementales potentielles de toutes les étapes du cycle de vie d'un produit, soit de l'acquisition de la matière première jusqu'à l'élimination du produit, y

compris son recyclage. L'ACV occupe une place importante et grandissante dans les pratiques de gestion environnementale, comme l'approvisionnement, l'étiquetage et la conception écologiques. Il est donc important que l'ACV des métaux repose sur des principes scientifiques éprouvés et qu'elle tienne compte des propriétés uniques de chaque métal.

RNCAN a continué d'améliorer les modèles d'ACV et de rendre leur application aux métaux plus efficace. Ces améliorations ont été apportées de manière concertée par le biais de partenariats et en parallèle avec l'initiative sur l'ACV du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de la Society for Environmental Toxicology and Chemistry (SETAC). L'initiative du PNUE et de la SETAC vise l'élaboration de bonnes pratiques d'ACV qui permettront le développement durable. De plus, elle constitue un cadre international sans égal pour sensibiliser les intervenants du domaine de l'ACV. En 2003, Alain Dubreuil, des LMSM-CANMET, a représenté le Canada au sein de l'organe directeur de l'initiative sur l'ACV du PNUE et de la SETAC, ce qui a facilité la reconnaissance des pratiques de développement durable du secteur des minéraux et de l'exploitation minière. Actuellement, les LMSM-CANMET préparent un important colloque international sur les ressources naturelles et l'ACV, avec l'aide des responsables de l'initiative sur l'ACV du PNUE et de la SETAC.

Personne-ressource : Alain Dubreuil

Tél. : (613) 995-5844

Courriel : dubreuil@rncan.gc.ca

Remarques : (1) Les présentes données sont les plus récentes au 31 décembre 2004. (2) Ce chapitre ainsi que d'autres chapitres, y compris les éditions d'années précédentes, sont disponibles sur Internet à www.rncan.gc.ca/smm/cmy/2003CMY_f.htm.

NOTE À L'INTENTION DU LECTEUR

Le présent document a pour but de donner de l'information générale et de susciter la discussion. Il ne devrait pas servir d'ouvrage de référence ou de guide dans le cadre d'activités commerciales ou d'investissements. Les renseignements que l'on y trouve ne sauraient être considérés comme des propositions. L'auteur et Ressources naturelles Canada ne donnent aucune garantie quant à son contenu et n'assument aucune responsabilité, qu'elle soit accessoire, consécutive, financière ou d'une autre nature, pour les actes découlant de son utilisation.